

Occitanie - Activité 2022

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2022, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

NOTE METHODOLOGIQUE

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2024.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2022 a été figée en avril 2023.

En 2022, 104 centres clinico-biologiques (dont un centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité dans les délais impartis et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2022 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés.

Description des indicateurs

Organisation territoriale de l'offre de soins

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

NOTE METHODOLOGIQUE

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2022.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2022 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Occitanie et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Occitanie sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régional sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

COMMENTAIRES : Occitanie

Centres et activités pratiquées

En 2022, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Occitanie par six centres clinico-biologiques, huit laboratoires de biologie médicale et une association (IFRAERES) autorisée au recueil, la préparation et la mise à disposition des gamètes en vue de don (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par les quatorze laboratoires : les laboratoires des centres clinico-biologiques et laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les six centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don par deux centres et l'association IFRAERES,
 - L'assistance médicale en contexte viral par deux centres,
 - La conservation médicale de gamètes et/ou tissus germinaux en vue d'une AMP ultérieure par six centres,
 - L'accueil d'embryons par un centre

Toutes les activités d'AMP sont proposées en région Occitanie.

Activité

La population d'Occitanie compte 8,5% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était inférieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (23,3 contre 37,6 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et pour les fécondations *in vitro* (38,8 contre 53,9 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

Globalement, les centres de la région Occitanie ont réalisé 5,6% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 6,8% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2022.

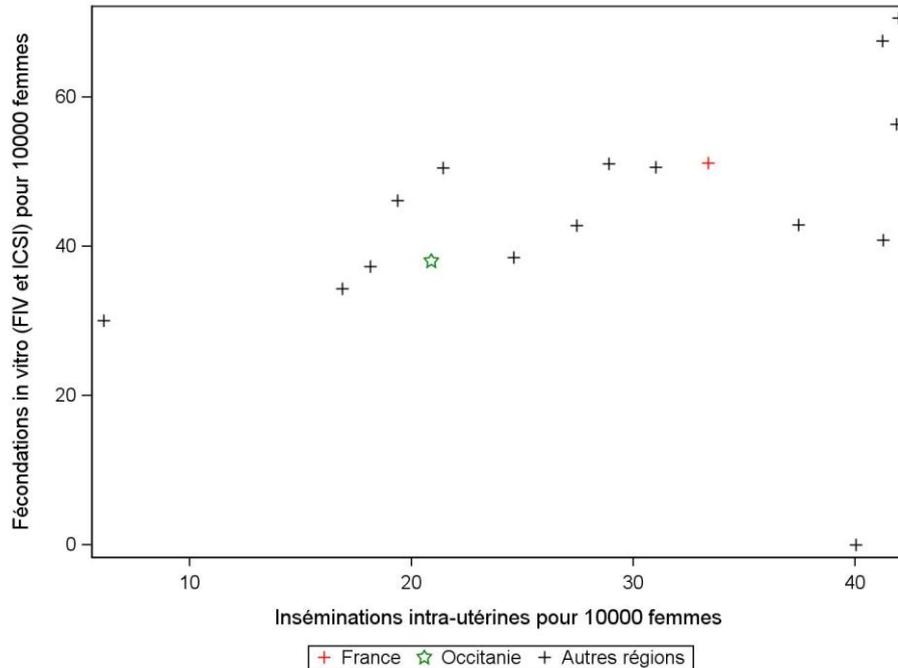
Origine géographique des patientes prises en charge

Les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2022 en Occitanie, résidaient pour 92% dans la région (Tableau AMP12) et 8% hors de la région. La part des femmes résidant hors de la région (flux entrants) est comparable à la moyenne nationale (hors DROM).

La plupart des femmes domiciliées en Occitanie et hospitalisées pour une ponction en 2022 ont été prises en charge par un centre de la région (88,4%, Tableau AMP13). Les flux sortants sont deux fois inférieurs aux flux moyens observés en France métropolitaine (16,7%).

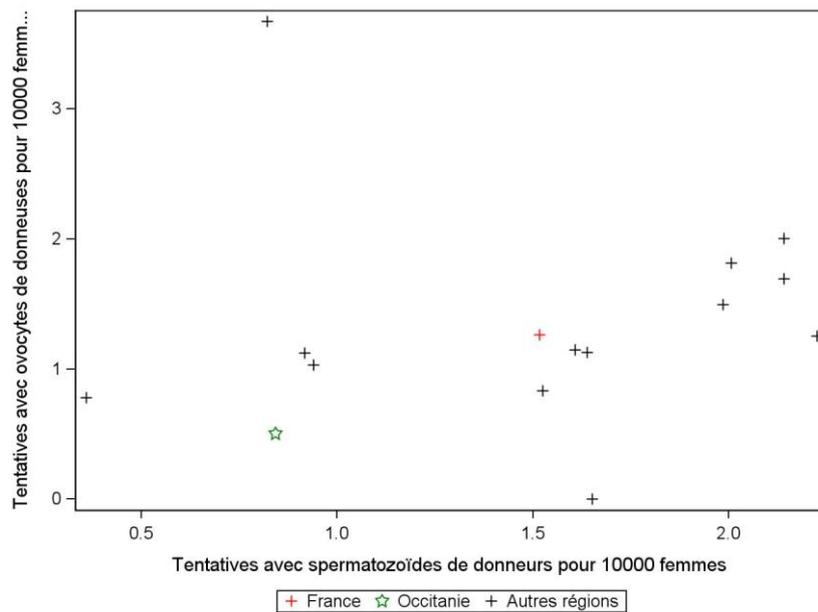
COMMENTAIRES : Occitanie

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2022

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 431 714	100,0%	.
Occitanie	973 357	8,5%	100%
-Languedoc-Roussillon	459 894	4,0%	47,2%
-Midi-Pyrénées	513 463	4,5%	52,8%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2022 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Languedoc-Roussillon	1103B	NARBONNE	LBM MEDILAB 66_NARBONNE	X						
	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITALCAREMEAU_NIMES / CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU_NIMES	X	X				X	
	3006B	NIMES	LBM LABOSUD NIMES SIGAL_NIMES	X						
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER / HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER	X	X	X	X		X	X

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Midi-Pyrénées	3403B	BEZIERS	LBM LABOSUD BEZIERS BITERR_BEZIERS	X						
	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH_MONTPELLIER / LBM INOVIE LABOSUD	X	X				X	
	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE JEAN GALLIA_PERPIGNAN	X	X				X	
	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE & ENFANTS_TOULOUSE / HOPITAUX MERE ET ENFANTS_TOULOUSE	X	X	X	X	X	X	X
	3105_3105	QUINT FONSEGRIVES	CL CAPIO LA CROIX DU SUD_QUINT FONSEGRIV / LBM LABOSUD GARONNE_QUINT FONSEGRIVES	X	X				X	X
	3106B	TOULOUSE	LBM CEDIBIO UNILABS RIVE GAUCHE_TOULOUSE	X						
	3107B	MURET	LBM CBM CL OCCITANIE_MURET	X						
	6501B	TARBES	LBM TOP BIO ORMEAU_TARBES	X						
	8101B	CASTRES	LBM CERBALLIANCE OCCITANIE_CASTRES	X						
	8201B	MONTAUBAN	LBM BIOFUSION PONT DE CHAUME_MONTAUBAN	X						

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2022

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
Lieu	N°	Ville	Etablissement*					
Languedoc-Roussillon	1103B	NARBONNE	LBM MEDILAB 66_NARBONNE	130
	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITALCAREMEAU_NIMES / CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU_NIMES	103	80	286	290	.
	3006B	NIMES	LBM LABOSUD NIMES SIGAL_NIMES	56
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER / HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER	42	144	316	481	14
	3403B	BEZIERS	LBM LABOSUD BEZIERS BITERR_BEZIERS	75

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH_MONTPELLIER / LBM INOVIE LABOSUD	418	446	753	854	1
6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE JEAN GALLIA_PERPIGNAN	58	72	216	151	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
Midi-Pyrénées	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE & ENFANTS_TOULOUSE / HOPITAUX MERE ET ENFANTS_TOULOUSE	325	149	390	450	6
	3105_3105	QUINT FONSEGRIVES	CL CAPIO LA CROIX DU SUD_QUINT FONSEGRIV / LBM LABOSUD GARONNE_QUINT FONSEGRIVES	161	271	537	452	17
	3106B	TOULOUSE	LBM CEDIBIO UNILABS RIVE GAUCHE_TOULOUSE	360
	3107B	MURET	LBM CBM CL OCCITANIE_MURET	143
	6501B	TARBES	LBM TOP BIO ORMEAU_TARBES	65

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
8101B	CASTRES	LBM CERBALLIANCE OCCITANIE_CASTRES	63	
8201B	MONTAUBAN	LBM BIOFUSION PONT DE CHAUME_MONTAUBAN	34	
Total Région Occitanie				2033	1162	2498	2678	38

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2022

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme					Don d'ovocytes			Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés					Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes congelés	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*	.	.	.	2
Languedoc-Roussillon	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITALCAREMEAU_NIMES / CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU_NIMES	.	.	.	2
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER / HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER	36	0	.	8	15	2	.	15	5	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Don de sperme					Don d'ovocytes			Accueil d'embryons	
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés					Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
				.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes congelés	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	TEC
3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH_MONTPELLIER / LBM INOVIE LABOSUD	8	.	.	10	8	
6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE JEAN GALLIA_PERPIGNAN	.	.	.	1	

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme					Don d'ovocytes			Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés					Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes congelés	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	TEC
Midi-Pyrénées	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE & ENFANTS_TOULOUSE / HOPITAUX MERE ET ENFANTS_TOULOUSE	142	.	.	24	19	.	.	15	10	1
	3105_3105	QUINT FONSEGRIVES	CL CAPIO LA CROIX DU SUD_QUINT FONSEGRIV / LBM LABOSUD GARONNE_QUINT FONSEGRIVES	52	.	1	23	15	11	1	18	16	.
Total Région Occitanie				238	0	1	68	57	13	1	48	31	1

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2022

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	33.39	20.89	19.18	22.42
	FIV hors ICSI	17.36	11.94	16.13	8.18
	ICSI	33.16	25.66	34.16	18.05
	TEC	44.21	27.51	38.62	17.57
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.63	0.39	0.33	0.45

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Don de sperme	Insémination intra-utérine	4.17	2.45	0.96	3.78
	FIV hors ICSI	0.16	0.01	.	0.02
	ICSI	1.28	0.70	0.46	0.92
	TEC	0.90	0.59	0.50	0.66
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.08	0.13	0.04	0.21
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.02	0.01	.	0.02
	ICSI	1.25	0.49	0.33	0.64
	TEC	1.18	0.32	0.11	0.51
Accueil d'embryons	TEC	0.15	0.01	.	0.02

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2022

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	38165	4343	100%	100%
		FIV hors ICSI	19851	2845	100%	100%
		ICSI	37912	5459	100%	100%
		TEC	50545	12131	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	723	97	100%	100%
	Occitanie	Insémination intra-utérine	2033	303	5,33%	6,98%
		FIV hors ICSI	1162	226	5,85%	7,94%
		ICSI	2498	471	6,59%	8,63%
		TEC	2678	719	5,30%	5,93%
		ICSI avec ovocytes décongelés	38	7	5,26%	7,22%
	-Languedoc-Roussillon	Insémination intra-utérine	882	128	2,31%	2,95%
		FIV hors ICSI	742	141	3,74%	4,96%
		ICSI	1571	290	4,14%	5,31%
		TEC	1776	451	3,51%	3,72%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
	-Midi-Pyrénées	ICSI avec ovocytes décongelés	15	2	2,07%	2,06%
		Insémination intra-utérine	1151	175	3,02%	4,03%
		FIV hors ICSI	420	85	2,12%	2,99%
		ICSI	927	181	2,45%	3,32%
		TEC	902	268	1,78%	2,21%
		ICSI avec ovocytes décongelés	23	5	3,18%	5,15%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	4765	844	100%	100%
		FIV hors ICSI	184	20	100%	100%
		ICSI	1464	209	100%	100%
		TEC	1029	220	100%	100%
		TOC	87	23	100%	100%
	Occitanie	Insémination intra-utérine	238	47	4,99%	5,57%
		FIV hors ICSI	1	.	0,54%	.
		ICSI	68	14	4,64%	6,70%
		TEC	57	14	5,54%	6,36%
		ICSI avec ovocytes décongelés	13	5	14,9%	21,7%
	-Languedoc-Roussillon	Insémination intra-utérine	44	5	0,92%	0,59%
		ICSI	21	3	1,43%	1,44%
		TEC	23	4	2,24%	1,82%
		ICSI avec ovocytes décongelés	2	.	2,30%	.
		.	0	.	.	.

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
	-Midi-Pyrénées	Insémination intra-utérine	194	42	4,07%	4,98%
		FIV hors ICSI	1	.	0,54%	.
		ICSI	47	11	3,21%	5,26%
		TEC	34	10	3,30%	4,55%
		ICSI avec ovocytes décongelés	11	5	12,6%	21,7%
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	22	4	100%	100%
		ICSI	1426	243	100%	100%
		TEC	1349	315	100%	100%
	Occitanie	FIV hors ICSI	1	.	4,55%	.
		ICSI	48	7	3,37%	2,88%
		TEC	31	8	2,30%	2,54%
	-Languedoc-Roussillon	ICSI	15	3	1,05%	1,23%
		TEC	5	1	0,37%	0,32%
	-Midi-Pyrénées	FIV hors ICSI	1	.	4,55%	.
		ICSI	33	4	2,31%	1,65%
		TEC	26	7	1,93%	2,22%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Accueil d'embryons	France	TEC	169	41	100%	100%
	Occitanie	TEC	1	.	0,59%	.
	-Midi-Pyrénées	TEC	1	.	0,59%	.

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2022

		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	15,3%	16,4%	19,0%	12,2%
	30-34 ans	32,4%	34,2%	32,5%	36,9%
	35-37 ans	22,6%	23,4%	21,8%	26,0%
	38-39 ans	13,5%	12,8%	13,0%	12,4%
	>=40 ans	16,2%	13,2%	13,7%	12,4%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,0%	69,2%	68,4%	70,5%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	50,5%	43,6%	52,7%	28,6%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	2,4%	2,1%	1,1%	3,8%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2,4%	1,2%	0,5%	2,5%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,1%	0,0%	.	0,0%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,2%	.	.	.
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	0,9%	0,4%	0,0%	0,9%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2022

		2020	2021	2022	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	135	399	714
		Occitanie	7	31	28
		-Languedoc-Roussillon	1	6	5
		-Midi-Pyrénées	6	25	23
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1591	1598	3575
		Occitanie	101	56	214
		-Languedoc-Roussillon	35	36	36
		-Midi-Pyrénées	66	20	178

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2020	2021	2022	
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	489	920	943
		Occitanie	10	31	44
		-Languedoc-Roussillon	4	13	16
		-Midi-Pyrénées	6	18	28
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	1087	1332	1358
		Occitanie	62	71	43
		-Languedoc-Roussillon	38	41	18
		-Midi-Pyrénées	24	30	25
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	975	1415	1584
		Occitanie	31	48	49
		-Languedoc-Roussillon	12	20	14
		-Midi-Pyrénées	19	28	35

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2020	2021	2022	
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	147	148	148
		Occitanie	0	1	1
		-Languedoc-Roussillon	0	0	0
		-Midi-Pyrénées	0	1	1
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	146	155	156
		Occitanie	0	1	1
		-Languedoc-Roussillon	0	0	0
		-Midi-Pyrénées	0	1	1

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2022

		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	8751	869	460	409
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	88035	7684	2891	4793
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4012	316	171	145
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	15146	988	530	458
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	149	9	5	4
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	1456	40	5	35
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	358	17	7	10
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4666	253	72	181

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2022

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	237543	77.3	27552	9.0	42303	13.8	307398	100
	Couples	80008	76.1	9668	9.2	15411	14.7	105087	100
Occitanie	Embryons	13993	70.8	2990	15.1	2779	14.1	19762	100
	Couples	4710	68.3	1150	16.7	1034	15.0	6894	100
-Languedoc-Roussillon	Embryons	8487	69.6	1522	12.5	2178	17.9	12187	100
	Couples	2907	68.6	539	12.7	791	18.7	4237	100
-Midi-Pyrénées	Embryons	5506	72.7	1468	19.4	601	7.9	7575	100
	Couples	1803	67.9	611	23.0	243	9.1	2657	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2022

	Occitanie	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	8,0%	8,3%
Flux sortants**	8,6%	16,7%

* Part des femmes résidant hors de la région Occitanie parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Occitanie

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Occitanie parmi les femmes résidant en Occitanie

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2022 dans la région Occitanie pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Occitanie	Femmes hospitalisées en	
		Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
	%	%	%
Languedoc-Roussillon	52.65	80.57	4.96
Midi-Pyrénées	38.82	8.66	90.33
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3.92	6.21	.
Rhône-Alpes	1.39	2.20	.
Aquitaine	1.26	0.25	2.99
Inconnue	0.57	0.50	0.68
DROM	0.35	0.50	0.09
Limousin	0.22	0.10	0.43
Ile-de-France	0.16	0.20	0.09
Auvergne	0.16	0.20	0.09
Territoire Outre Mer	0.06	.	0.17
Poitou-Charentes	0.06	0.05	0.09
Picardie	0.06	0.10	.
Centre-Val-de-Loire	0.06	0.10	.
Corse	0.06	0.10	.
Nord - Pas-de-Calais	0.03	0.05	.
Alsace	0.03	.	0.09
Haute-Normandie	0.03	0.05	.
Franche-Comté	0.03	0.05	.
Basse-Normandie	0.03	0.05	.
Hors France	0.03	0.05	.
Total	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Occitanie ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2022.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Occitanie	Femmes résidant en	
		Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
	%	%	%
Languedoc-Roussillon	56.25	92.26	12.15
Midi-Pyrénées	35.16	3.33	74.16
Aquitaine	4.61	.	10.25
Ile-de-France	1.20	0.97	1.47
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1.10	1.83	0.21
Auvergne	0.60	0.92	0.21
Rhône-Alpes	0.38	0.40	0.35
Limousin	0.35	.	0.77
Bourgogne	0.09	0.17	.
Pays de la Loire	0.09	.	0.21
Bretagne	0.06	0.11	.
Centre-Val-de-Loire	0.03	.	0.07
Picardie	0.03	.	0.07
La Réunion	0.03	.	0.07
Total	100.00	100.00	100.00